

CSE : RÉFÉRENT EN CHARGE DE LA LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL ET LES AGISSEMENTS SEXISTES

Public

Référent au CSE en charge de la lutte contre le harcèlement sexuel et les agissement sexistes
Titulaires et suppléants au CSE
Représentants de proximité

Pré-requis

Aucun

Durée

1 jour

Date

14 mai 2021

Lieu de formation

FIAP Jean MONNET
30, rue Cabanis - 75014 PARIS

Prix par personne

550 € Net de taxes

Prix intra-entreprise

Devis sur demande

Formation à distance

Nous consulter pour les modalités

Objectifs

- Intégrer la réglementation relative au harcèlement sexuel et aux agissements sexistes ;
- Assurer son rôle de référent auprès des salariés et l'interface avec les autres élus et de la direction ;
- Repérer et accompagner une victime
- Agir avec discernement en cas des situations de crise.

Programme de formation

1. S'appropriier les aspects réglementaires

- Définition du harcèlement sexuel et des agissements sexistes
- Notion de discrimination liée au sexe
- Principe de l'égalité professionnelle
- Responsabilités de l'employeur en matière de prévention
- Rôle, attributions et moyens à disposition des acteurs de la prévention

Quiz : «Faire la différence entre la séduction, le harcèlement sexuel et agissements sexistes».

2. Exercer sa mission de référent

- Identification de ses missions et de ses outils nécessaires
- Positionnement et attitudes du référent : neutralité, écoute,...
- Faire connaître son rôle et de ses attributions en interne

Brainstorming : Rôle et posture du référent

3. Repérer et accompagner une victime

- Détecter les signaux d'alerte
- Conséquences psycho-traumatiques des violences
- Stratégie du harceleur et les réactions de la victime

LISE MATTIO

FORMATIONS REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL : SANTÉ, SÉCURITÉ & CONDITIONS DE TRAVAIL

INITIATION À LA PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

LISEMATTIO@GMAIL.COM - WWW.LISEMATTIO.COM - ☎ 06 60 10 48 67

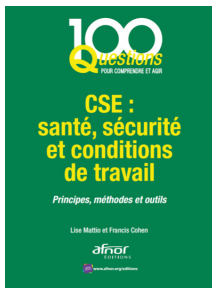
HABILITÉ PAR LE MINISTÈRE DU TRAVAIL : ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N°2014266-0012 DU 23/09/14

N° SIRET 352 169 684 00029 - NUMÉRO DE DÉCLARATION D'EXISTENCE : 11 920 421 692

Formatrice

Spécialisée dans la formation des représentants du personnel en SSCT, habilitée par l'INRS pour la formation «Initiation à la prévention des risques psychosociaux».

Co-auteur de 100 questions sur le CSE : Santé, Sécurité et CT - Editions AFNOR - juin 2019



- Recueil des premiers éléments

Cas pratique : A partir d'un court-métrage de témoignages de victimes de harcèlement sexuel, repérage de la stratégie de l'agresseur et les impacts sur les victimes.

4. Initier une démarche de prévention

- Identification des situations potentiellement à risque
- Mesures de prévention primaire, secondaire et tertiaire
- Étude des actions de prévention

Étude de cas : analyse de la situation et plan d'action

5. Agir avec discernement en cas de situation de crise

- Rôle du référent et des autres acteurs de la santé au travail
- Méthodes, étapes et précautions pour traiter la situation
- Organisation et conditions de déroulement d'une enquête
- Mesures à prévoir pour éviter la reproduction de la situation

Cas de synthèse : traitement d'une situation de crise

6. Plan d'action

- Actions prioritaires
- Suivi et bilan des mesures mises en place

Activité : élaboration de la feuille de route du référent

LISE MATTIO

FORMATIONS REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL : SANTÉ, SÉCURITÉ & CONDITIONS DE TRAVAIL

INITIATION À LA PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

LISEMATTIO@GMAIL.COM - WWW.LISEMATTIO.COM - ☎ 06 60 10 48 67

HABILITÉ PAR LE MINISTÈRE DU TRAVAIL : ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N°2014266-0012 DU 23/09/14

N° SIRET 352 169 684 00029 - NUMÉRO DE DÉCLARATION D'EXISTENCE : 11 920 421 692